

# Parataxe et prosodie

Piet Mertens, Unité de Linguistique française – K.U.Leuven  
 Anne Catherine Simon, Centre de recherche Valibel – UCLouvain  
 piet.mertens@arts.kuleuven.be , anne-catherine.simon@uclouvain.be

## 1. Introduction

La définition du terme « parataxe » varie selon les auteurs : pour certains, il s’agit de la juxtaposition d’unités syntaxiques indépendantes sans marque lexicale indiquant la relation (coordination, subordination...) entre les parties ; pour d’autres, la parataxe inclut des cas de coordination explicite et parfois même de subordination.

Dans cet article, on désigne par « parataxe » la succession de deux ou plusieurs constructions (verbales, nominales ou autres) indépendantes sur le plan syntaxique, entre lesquelles il existe une relation sémantique. En l’absence d’une telle relation sémantique, on ne parlerait pas de parataxe mais d’une simple succession de constructions. Nous examinerons des cas potentiels de parataxe pour voir si la relation sémantique est indiquée par des marques prosodiques, et de quelle manière.

L’exemple (1), issu d’un journal parlé radiodiffusé, semble illustrer de manière prototypique le phénomène de la parataxe. Il comporte trois parties<sup>1</sup>.

- (1) *les prix du cuivre montent en flèche //*  
*les producteurs voient leurs bénéfices multipliés //*  
*les mineurs veulent en bénéficier \\*  
 (corpus VALIBEL, irtZA1r, radiophonique)

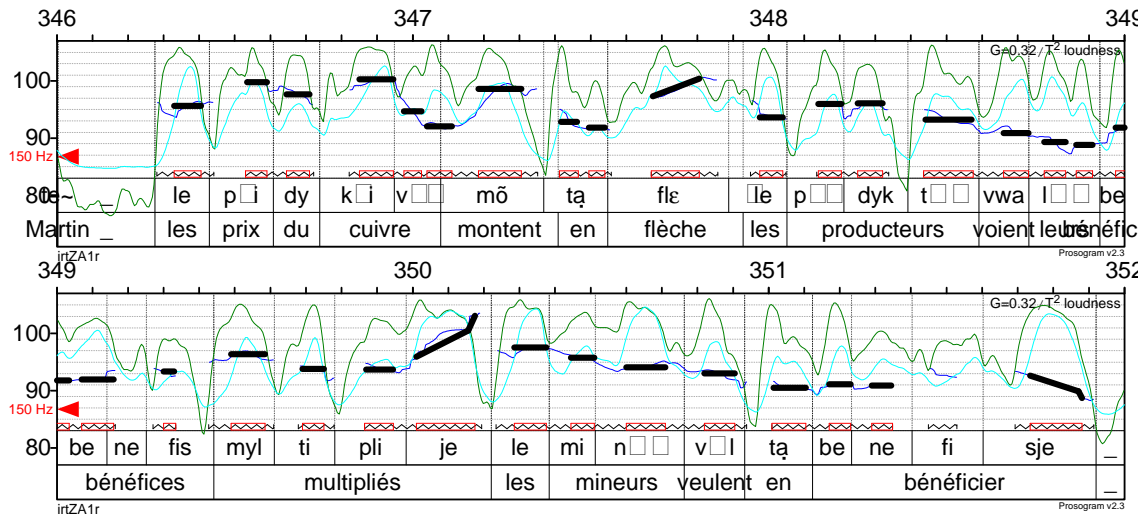


Figure (1) Analyse de la prosodie à l’aide du prosogramme (Mertens 2004) : le trait épais représente la hauteur perçue de chaque syllabe sur une échelle musicale en demi-tons (l’écart entre une ligne horizontale et la suivante correspond à deux demi-tons).

<sup>1</sup> Les conventions utilisées pour la notation prosodique simplifiée sont expliquées à la section 3.1.

Au niveau syntaxique, on a trois noyaux indépendants (verbe recteur + dépendants) et juxtaposés. Au niveau intonatif, trois unités sont délimitées : les deux premières présentent un contour de continuation et la troisième un contour de finalité, indiquant qu'elle regroupe les deux précédentes. Malgré le fait que les trois parties soient syntaxiquement indépendantes, on construit un lien sémantique entre ces parties, de l'ordre de la causalité ou de la succession.

(1')

en raison du fait que *les prix du cuivre montent en flèche*  
*les producteurs voient leurs bénéfices multipliés*  
par conséquent *les mineurs veulent en bénéficier*

Cet énoncé peut faire l'objet de deux types de manipulations, qui nous permettront de cerner la limite du phénomène de la parataxe. Si l'on introduit des marques de subordination ou de coordination syntaxique entre les parties syntaxiquement autonomes (1'), on ne peut plus parler de parataxe. La seconde manipulation intéresse particulièrement les spécialistes de l'intonation et du français parlé. Qu'en est-il si l'on modifie les frontières intonatives de manière à produire deux (ou éventuellement trois) unités intonatives maximales (délimitées par un contour de finalité), qui seraient l'équivalent de deux (ou trois) phrases graphiques délimitées par des points? Dans le cas de (1''), on ne parlerait pas plus de parataxe que dans le cas de (1').

(1'')

*Les prix du cuivre montent en flèche. Les producteurs voient leurs bénéfices multipliés, les mineurs veulent en bénéficier.*

On fait l'hypothèse que la parataxe, ou absence de marquage syntaxique d'une relation de dépendance, n'est pas un problème pour l'utilisateur de la langue, étant donné qu'une certaine relation<sup>2</sup> entre deux ou plusieurs constructions indépendantes successives est indiquée par la structuration intonative.

Avant de passer à l'analyse des exemples concrets, nous situerons rapidement la façon dont nous envisageons la structuration aux plans syntaxique et prosodique.

## 2. Aspects de la structuration syntaxique

A l'instar de L. Tesnière (1959), nous envisageons la structure syntaxique comme un réseau de relations de dépendance. Il s'agit d'une relation orientée entre deux éléments : la « tête » (le « régissant ») régit le « dépendant » et lui impose des traits. Ainsi un verbe plein régit son sujet et détermine si celui-ci est animé ou non, par exemple. Un même régissant peut subordonner plusieurs dépendants. Chacun de ces dépendants peut à son tour régir d'autres éléments, et ainsi de suite. La combinaison des dépendances donne des « nœuds structuraux » (ou « noyaux »). Un nœud structural est constitué d'un élément et de tous les éléments qui, directement ou indirectement, en dépendent. Une chaîne de dépendances résulte en des nœuds emboîtés les uns dans les autres. Le « nœud structural autonome » ou « îlot rectionnel » correspond à un nœud qui lui-même ne dépend pas d'un autre élément.

Dans cette perspective la notion traditionnelle de phrase canonique se réduit à un îlot rectionnel dont la racine est occupée par un verbe fini. Mais des îlots autres que ceux-ci peuvent également prétendre au statut de constituant à la fois indépendant et complet.

---

<sup>2</sup> Les relations sémantiques envisagées par Riegel (1994: 520) relèvent de quatre types : addition ou succession; concomitance; rapport de causalité; opposition.

Certaines constructions syntaxiques font intervenir plusieurs noyaux (de dépendance) autonomes, sans que la relation entre les parties soit indiquée par des marques lexicales ou grammaticales. C'est le cas des dislocations à gauche et à droite. Dans « il faudrait les mettre à jour, ces fichiers », il y a une relation de coréférence entre « les » et « ces fichiers ». Mais « ces fichiers » n'est pas régi par le verbe, la place objet étant déjà saturée.

D'autres constructions permettent de sortir un élément de sa place non marquée dans le réseau de dépendance pour lui donner un statut privilégié au plan informationnel ; c'est le cas de la clivée : « c'est ici qu'on a retrouvé ce manuscrit ». Nous reviendrons plus loin sur propriétés prosodiques de ces constructions.

### **3. Aspects de la structuration intonative**

De nombreux auteurs ont insisté sur la fonction organisatrice de l'intonation. Cette structuration résulte de plusieurs phénomènes, parmi lesquels un mécanisme général de regroupement, le contour d'appendice, les frontières prosodiques obligatoires et le changement de registre.

Le phénomène du regroupement intonatif a été décrit entre autres par Martin (1978, 1987) et par Mertens (1993, 1997). L'intonation se présente comme une suite de groupes intonatifs, délimités à droite par la syllabe accentuée finale. Cette syllabe finale constitue le point d'ancrage d'un contour mélodique. Chaque contour mélodique réalise un degré de frontière intonative. Cette frontière est maximale pour le contour de finalité (chute au niveau infra-bas). Pour les autres contours (continuation majeure, mineure, mineure descendante, chute tardive HB, montée tardive BH, etc.), le degré de frontière augmente avec la hauteur atteinte au sommet du contour de la syllabe accentuée finale.

Toute suite de groupes intonatifs implique ainsi une succession de frontières de différents degrés, ce qui entraîne une structuration selon le principe général suivant : une frontière forte qui suit une frontière faible entraîne le regroupement des deux groupes en une unité intonative majeure ; dans les autres cas, il y a juxtaposition des groupes concernés. En d'autres mots, si la première frontière est plus forte que ou égale à la deuxième, le second groupe commence une nouvelle unité ; dans le cas contraire les deux groupes appartiennent à une même unité.

D'une manière générale, une même suite de mots accepte plusieurs intonations. Ainsi un noyau syntaxique, constitué d'un régissant et de ses dépendants directs ou indirects, peut être prononcé avec des contours intonatifs différents ou avec un nombre variable de groupes intonatifs, à condition que soient respectés certains principes sur la correspondance entre les structures syntaxique et prosodique (Mertens 1993, 2006).

Dans des constructions syntaxiques faisant intervenir plusieurs de ces noyaux autonomes, on voit apparaître des frontières prosodiques obligatoires entre eux. Dans « Ces billets || on ne les accepte plus ici », la frontière prosodique indiquée est obligatoire, elle ne peut pas être supprimée et on accentue nécessairement le mot « billets ». En revanche, dans « On n'accepte plus les billets abîmés », l'accentuation du mot « billets » est facultative.

Dans certains cas cependant, comme dans « L'homme il arrive », l'élément antéposé ne porte pas nécessairement de frontière prosodique obligatoire. Une contrainte rythmique peut entrer en compte. Le plan informationnel intervient également : le caractère saillant (actif) d'un référent réalisé syntaxiquement dans une construction détachée à gauche est une contrainte de nature informationnelle qui peut contrarier, ou amoindrir, la réalisation de la frontière prosodique obligatoire (voir Avanzi, Lacheret-Dujour et Victorri, à paraître ; Grobet et Simon, à paraître).

On peut montrer (Mertens 2006) que des constructions comme les dislocations à gauche et à droite, la clivée, la pseudo-clivée, soit comportent plusieurs noyaux autonomes, soit présentent une configuration fixe (grammaticalisée) d'éléments lexicaux précis (par exemple dans la clivée) et font intervenir aux points d'articulation de la construction des frontières prosodiques obligatoires.

Dans la dislocation à gauche (avec dédoublement, soit le dispositif de « double marquage » syntaxique, puisqu'un constituant est réalisé à la fois sous une forme pleine et sous une forme pronominale clitique), le ou les éléments disloqués antéposés sont séparés du noyau central par une frontière prosodique majeure, indiquée par un contour de continuation majeure. En combinaison avec la frontière maximale ou majeure du noyau central, ceci entraînera le regroupement des parties disloquées avec le noyau central par la prosodie. La relation entre les îlots rectionnels à l'intérieur de la construction de dislocation à gauche est donc marquée par l'intonation.

Dans le cas de dislocation à droite, toujours selon le modèle de Mertens (2006), la relation entre les parties est marquée intonativement par le contour d'appendice.

On peut formuler un raisonnement analogue pour d'autres constructions faisant intervenir soit plusieurs nœuds rectionnels autonomes, soit une configuration d'éléments, soit les deux à la fois. Toutes ces constructions illustrent le rôle de la prosodie dans l'indication de la structure syntaxique. Dans ce qui suit nous voudrions examiner le fonctionnement des cas de parataxe à l'oral pour voir s'ils présentent également des caractéristiques prosodiques particulières.

Pour indiquer les degrés de frontière intonative, nous recourons à une notation prosodique simplifiée.

La double barre inversée \\ indique une frontière finale, nécessairement réalisée par un contour qui atteint le niveau grave de la tessiture du locuteur et s'accompagne parfois d'un changement de la qualité vocale (*creaky voice*).

La double barre oblique // indique une frontière continuative majeure. Cette frontière est réalisée le plus souvent par un une montée de continuation qui atteint un niveau haut ; cependant, elle peut l'être par une chute mélodique partant d'une cible haute, qui ne descend cependant pas jusqu'au niveau infra-bas (ou grave), responsable d'une perception de frontière conclusive maximale.

Enfin, la barre oblique simple / indique une frontière continuative mineure (réalisée par un mouvement de faible ampleur, en général inférieur à trois demi-tons).

#### **4. Parataxe et marques prosodiques**

Dans la suite de cet article, nous étudions les cas où une relation entre deux ou plusieurs unités syntaxiques autonomes est indiquée par le mécanisme du regroupement intonatif. Nous laissons de côté d'autres procédés de structuration prosodique, comme le changement de registre ou l'accélération du débit.

##### **4.1. Autonomie syntaxique, regroupement intonatif**

Le cas le plus simple est celui où l'intonation indique un lien entre deux ou plusieurs îlots rectionnels (constituants, propositions...) consécutifs dans la chaîne parlée.

- (2) *il savait pas du tout l'âge que j'avais //*  
*il m'a laissé toute sa librairie \\*  
(corpus Giroud)

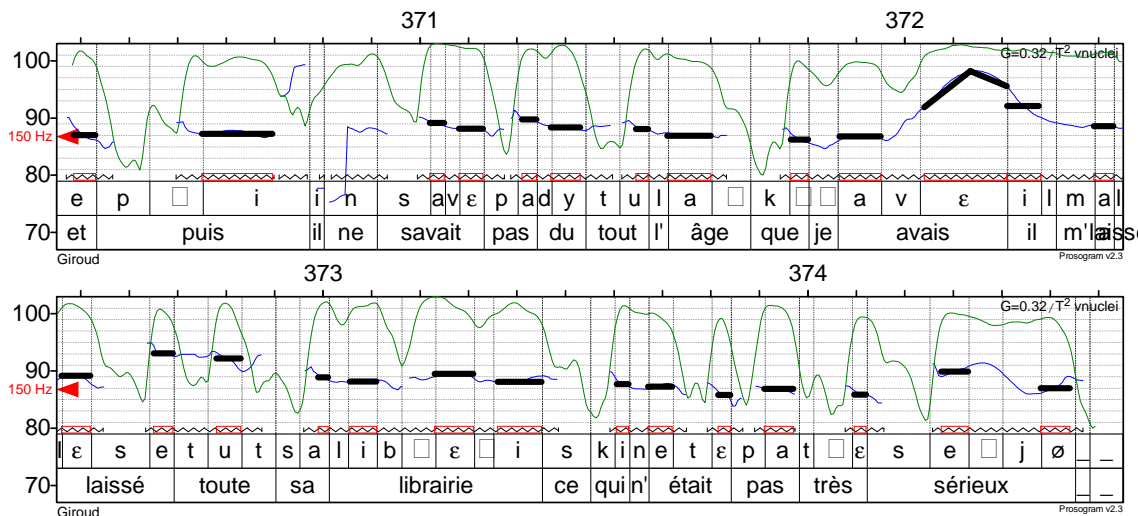


Figure (2) Prosogramme de l'exemple (2)

Dans cet exemple deux nœuds indépendants se suivent. Le premier « il savait pas du tout l'âge que j'avais » s'achève par une continuation majeure à très grand intervalle mélodique (11 ST entre la syllabe précédente et la cible du pic de hauteur). Le deuxième « il m'a laissé toute sa librairie » s'achève par un contour plat au niveau bas, qui fonctionne comme une frontière terminale. Du coup, la phrase relative qui suit (« ce qui n'était pas très sérieux ») est perçue comme un ajout après coup. Cette proposition relative se termine par un contour à pénultième haute. Si la frontière à la fin des nœuds « librairie » et « sérieux » est incertaine, le caractère non terminal du premier nœud (« âge que j'avais ») est évident. Comme la frontière de continuation annonce la suite imminente du flux d'information, elle indique une relation entre ce qui vient d'être dit et ce qui suivra immédiatement. La nature de cette relation n'est pas précisée par des éléments lexicaux ; son interprétation est laissée aux auditeurs. Il pourrait s'agir d'une relation de causalité, d'opposition, de motivation, de rapport chronologique et ainsi de suite ; c'est l'interlocuteur qui interprète en fonction d'éléments multiples : les éléments lexicaux dans l'énoncé, les relations (parmi lesquelles les fonctions syntaxiques) exprimées par les prédicateurs verbaux et autres, la situation décrite, sa connaissance du monde, etc.

L'extrait suivant est du même type :

- (3) *vous étiez sténodactylo //*  
*vous êtes euh directrice de l'Express //*  
*euh deux petites phrases //*  
*deux vraies options // qui dessinent votre route //*  
 (corpus Giroud)

On a une succession de deux noyaux indépendants, le premier (« vous étiez sténodactylo ») portant un contour de continuation majeure, le deuxième (« vous êtes directrice de l'Express »), un contour de finalité. Le mécanisme du regroupement intonatif fait de ces deux noyaux un objet (informationnel) à la fois structuré et complet. Les accents initiaux sur « étiez », « sténodactylo » et « directrice » ne dérangent pas ce regroupement ; ils ne font qu'enrichir l'information en mettant en valeur les mots en question. A ce moment de

l'interaction, la relation macrosyntaxique entre les noyaux n'est pas explicitée par la présence de connecteurs explicites<sup>3</sup>, ni indiquée par des marques intonatives.

Il pourrait s'agir d'un contraste entre deux types de métiers ou entre le prestige social qui y est associé ; il pourrait s'agir de deux étapes chronologiques d'un parcours professionnel ou de la vie (cette interprétation est motivée par les temps verbaux). Notons aussi que les deux noyaux présentent chacun une structure prosodique interne en deux groupes intonatifs qui sont regroupés par le principe de hiérarchie des tons (Mertens 1997) : pour le premier on a « ((vous étiez) (sténodactylo)) » et pour le second « ((vous êtes) ((euh directrice de l'Express)) ».

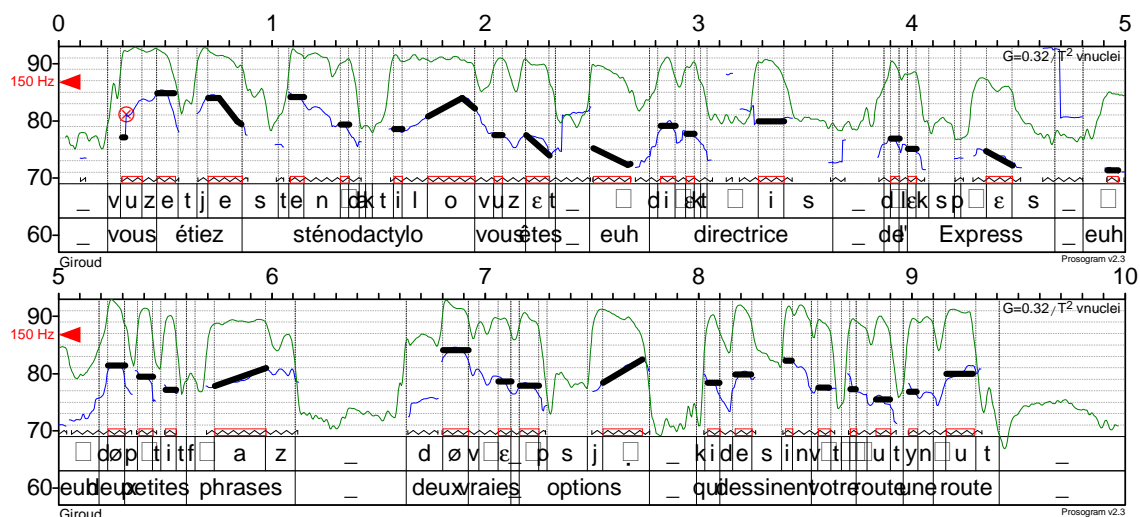


Figure (3) Prosogramme de l'exemple (3)

La relation envisagée par le locuteur devient claire dans la suite de l'interaction : les « deux petites phrases » mises en relations représentent selon lui « deux options » dans le parcours professionnel de la personne visée. Notons que cette précision par le locuteur présente elle-même la structure d'une parataxe : « deux vraies options qui dessinent votre route » constitue un nœud syntaxique à la fois autonome et complet dans lequel « deux petites phrases » n'a pas de place syntaxique. Si nous interprétons « deux vraies options » comme une précision de « deux petites phrases », c'est en partie parce que les deux constituants présentent la même structure syntaxique « Numéral Adjectif Nom ».

Une relation de parataxe peut s'instancier à un niveau supérieur, tout en utilisant le même type de regroupement intonatif. L'exemple (4) présente 5 noyaux intonatifs successifs. Un morphème coordonnant « et » unit explicitement b-c d'une part et d-e d'autre part. Les contours intonatifs de b, c et d sont très similaires : après chaque proposition syntaxique, l'intonation projette une continuation. La présence d'une pause longue entre les deux groupes coordonnés empêche de les percevoir comme faisant partie, intonativement, d'une même liste où chaque élément serait ajouté au précédent. Le contour conclusif sur le dernier noyau (e) indique un regroupement maximal de tout ce qui précède.

<sup>3</sup> Il y a cependant des indices syntaxiques (contraste entre « vous étiez » et « vous êtes ») et lexicaux (« sténodactylo » vs « directrice de l'Express ») qui indiquent une opposition entre deux périodes et une progression entre deux fonctions.

- (4) (a) *c'est des textes* / (357 ms)  
 (b) *on lit* //  
 (c) *et et ça il y a des tas d'images qui passent* // (260 ms)  
 (d) *on s'amuse* //  
 (e) *et et on a tout compris* \\  
 (corpus VALIBEL, irtAN1r, radiophonique)

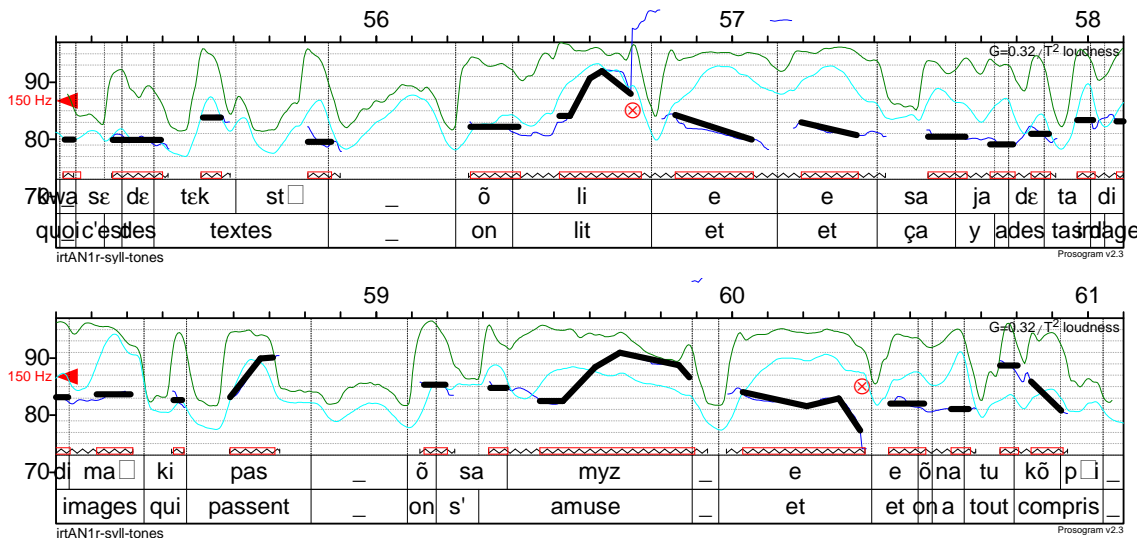


Figure (4) Prosogramme de l'exemple (4)

#### 4.2. Constructions syntaxiques, regroupement intonatif

Jusqu'ici le regroupement intonatif portait sur des « objets syntaxiques » simples, à savoir des nœuds indépendants, définis par la seule relation de dépendance. En effet, les éléments constitutifs du nœud dépendent tous directement ou indirectement de son élément central (sa racine). Mais il arrive aussi que le regroupement intonatif fasse intervenir des objets syntaxiques plus complexes.

- (5) *je vais apprendre la sténodactylo /*  
*avec ça*  
*quoi qu'il arrive //*  
*j'aurai un métier \\  
 (corpus Giroud)*

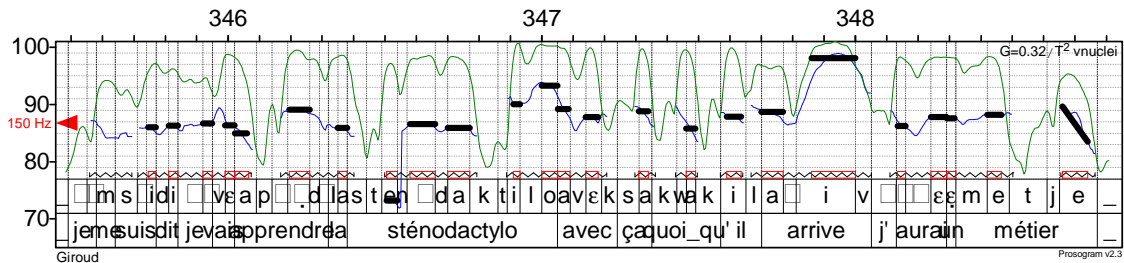


Figure (5) Prosogramme de l'exemple (5)

La structure syntaxique de la suite « avec ça quoi qu'il arrive j'aurai un métier » n'est pas évidente. Une analyse en trois parties semble se justifier : d'abord un nœud nominal « avec ça » qui a la fonction d'élément associé, ensuite un nœud « quoi qu'il arrive » subordonné au nœud central, et enfin le nœud central « j'aurai un métier ». Il s'agit d'une « construction »

syntactique, caractérisée par l'antéposition au noyau central d'éléments associés ou dépendants. La frontière prosodique sur « avec ça » est réalisée avec une continuation mineure ce qui provoque l'inclusion intonative de ce syntagme prépositionnel dans le groupe qui suit, pour former un groupe intonatif avec une frontière majeure : « avec ça quoi qu'il arrive ». A son tour ce paquet intonatif est regroupé avec le paquet précédent « je vais apprendre la sténodactylo », qui se terminait par une continuation majeure.

- (6) *(je me suis dit je vais apprendre la sténodactylo) // (avec ça quoi qu'il arrive) //*  
*(j'aurai un métier) \\  
 (corpus Giroud)*

Le mécanisme est analogue au cas plus simple du regroupement de nœuds indépendants ; seulement maintenant la relation de regroupement fait intervenir également des constructions syntaxiques et le regroupement intonatif n'est pas strictement homologue aux relations de dépendance syntaxique.

#### 4.3. Autonomie syntaxique, intonation de liste

Nous avons examiné une série d'exemples où une relation entre deux nœuds syntaxiques autonomes successifs est exprimée par un phénomène de regroupement intonatif. La première partie de l'exemple (7) (« ça se passait tout de suite après la guerre » suivi de « euh je n'avais aucune raison d'aller faire ce métier ») présente encore un cas typique d'autonomie syntaxique où un regroupement entre deux nœuds est opéré par l'intonation : une frontière majeure réalisée par une montée dynamique de 8 ST projette une continuation après « ça se passait tout de suite après la guerre ». Une frontière terminale au niveau infra-bas sur « aller faire ce métier » opère un regroupement maximal des deux unités. Le premier élément peut s'interpréter minimalement comme un cadre temporel pour le second (une préparation) ; on peut aussi y voir une relation de causalité non marquée explicitement.

- (7)  
 (a) *ça ce passait tout de suite après la guerre //*  
 (b) *euh je n'avais aucune raison d'aller faire ce métier \\  
 (c) je gagnais beaucoup d'argent dans le cinéma euh //*  
 (d) *j'avais un bon nom //*  
 (e) *je n/ n'aurais certainement pas débuté à ce moment là comme euh une jeune journaliste \\  
 (f) pourquoi*  
 (corpus Giroud)

La suite du tour de parole de la locutrice fait apparaître un cas différent. Trois unités syntaxiques autonomes sont produites successivement (lignes c, d et e). Le contour intonatif qui frappe la première est particulier: il se caractérise par un contour plat mais avec un allongement marqué de la voyelle (la voyelle [a] dans « cinéma » est réalisée avec une durée de plus de 360 ms). Il s'agit d'un contour marqué, qui peut être utilisé pour signaler le début d'une liste<sup>4</sup>. La succession de deux constructions syntaxiques similaires renforce cet effet. La troisième unité syntaxique présente un contour conclusif. L'effet est de regrouper d'abord (c+d) et de regrouper ensuite ce paquet avec (e). Les unités c et d forment une énumération de contre-arguments qui serviront de prémisses à la conclusion énoncée en (e).

---

<sup>4</sup> Ce contour final plat et allongé est suivi d'une particule d'hésitation « euh ». On peut y voir une marque du travail de formulation.

L'intonation ne permet pas d'inférer la relation qui existe entre (a+b) et ((c+d)+e) puisque les deux paquets sont clôturés par une frontière maximale. Il y a cependant un rappel d'un groupe à l'autre dû au fait que la locutrice réalise deux fois un contour de focalisation (HB) sur « raison » et sur « journaliste ».

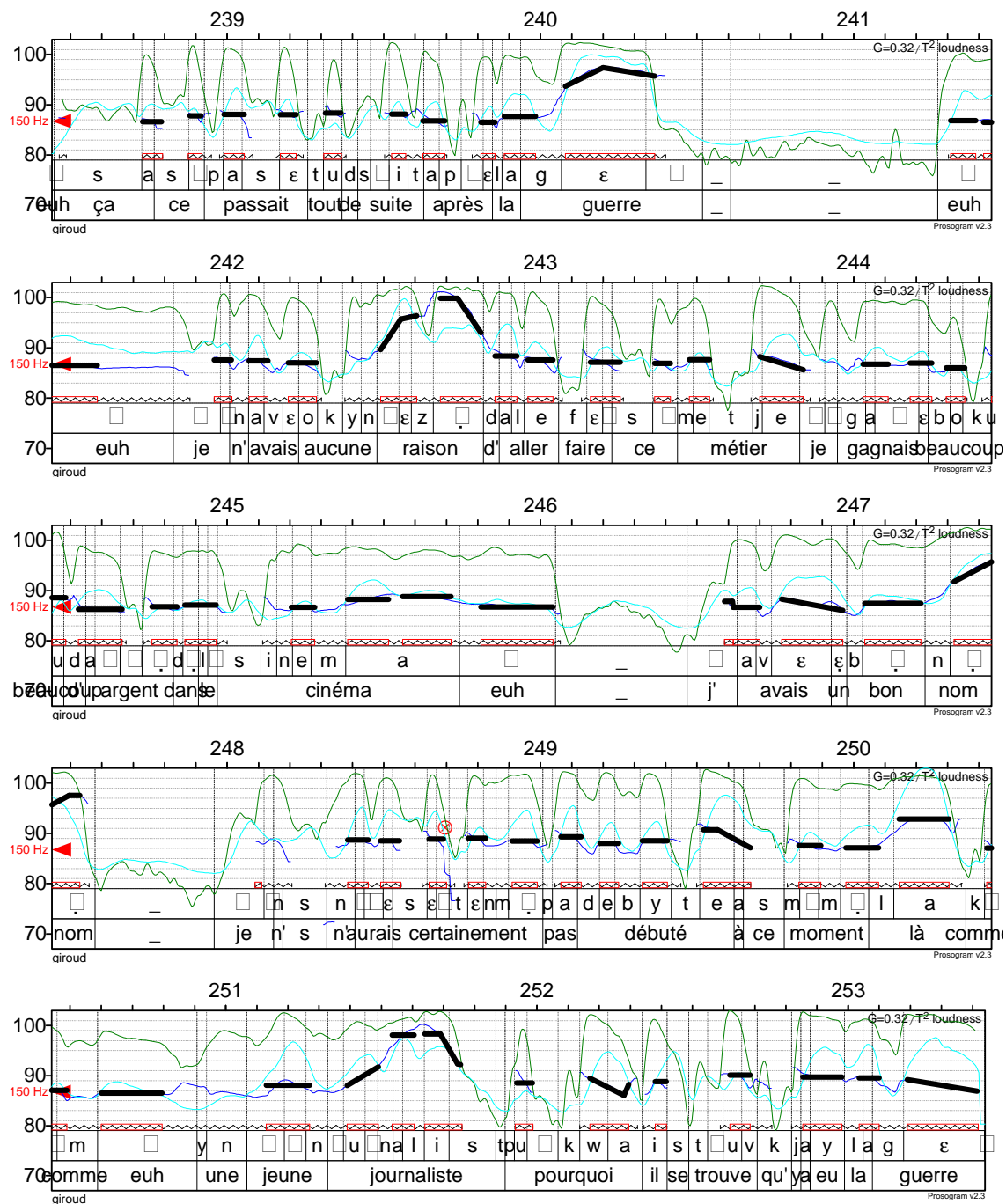


Figure (6) Prosogramme de l'exemple (7)

L'exemple (8) contient également une liste, dans un fragment de discours rapporté probablement lu par le journaliste - intervieweur. Les propositions syntaxiques autonomes « elle est très jolie » et « elle est même belle » sont rassemblées dans un seul paquet intonatif : le degré de frontière généralement associé à une courbe intonative montante est affaibli par

l'absence de pause (à contraster avec la pause d'une durée de plus de 300 ms entre la proposition c et la d). La nature de la relation installée par le regroupement intonatif est suggérée par le mot « même » : non seulement elle est jolie, elle est même belle.

- (8) *Marcel Achard écrivait //*  
 (a) *elle est très jolie //*  
 (b) *elle est même belle //*  
 (c) *elle est élégante //*  
 (d) *on s'en aperçoit tout de suite //*  
 (e) *mais on l'oublie / dès qu'on a regardé ses yeux //*  
 (corpus Giroud)

Un contour très semblable (contour dynamique montant d'une amplitude de 4 à 6 ST) est appliqué aux cinq unités syntaxiques autonomes successives, et seules 2 et 3 sont groupées de manière plus solidaire à cause de l'absence de pause. Les noyaux autonomes sont organisés intonativement en (a) (b+c) (d) (e) (f) avec un contour de finalité.

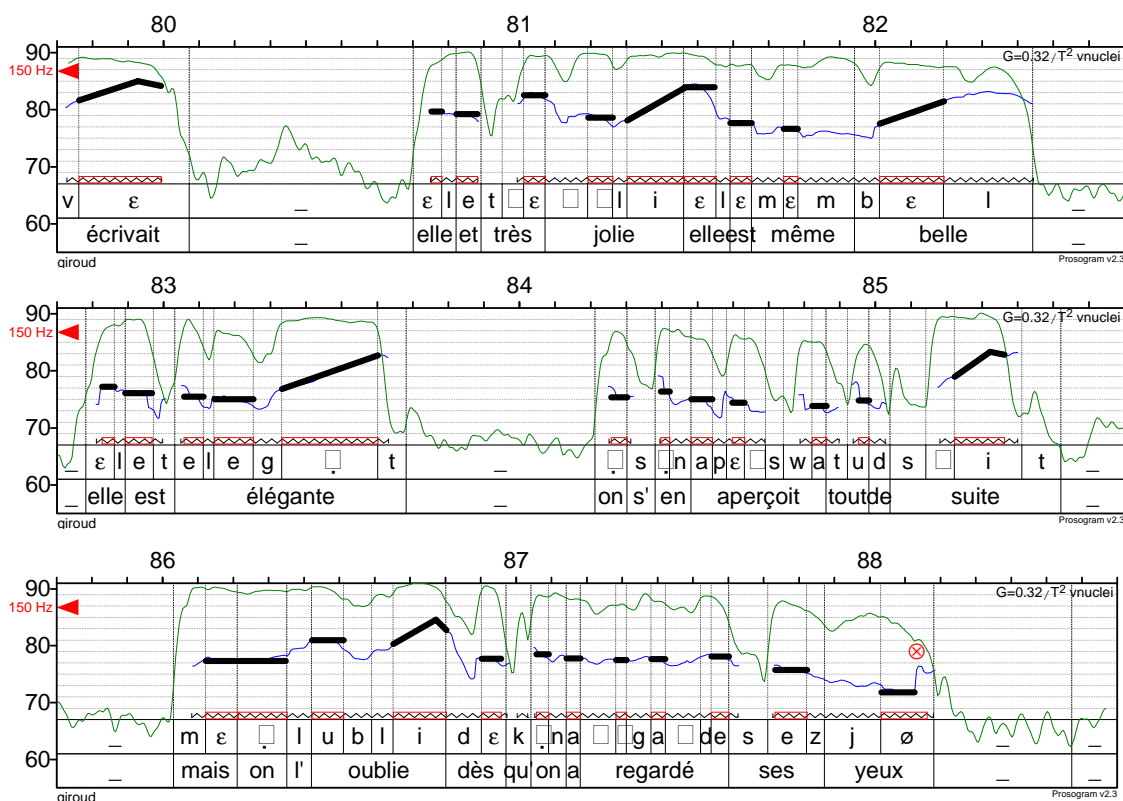


Figure (7) Prosogramme de l'exemple (8)

Le regroupement intonatif n'incite pas à interpréter les trois propositions comme coordonnées (figure 8, schéma de gauche). Elles sont organisées de telle manière que la seconde unité syntaxique « elle est même belle » est présentée comme une reformulation de la précédente, l'ensemble étant coordonné au 3<sup>e</sup> terme de l'énumération (figure 8, schéma de droite).



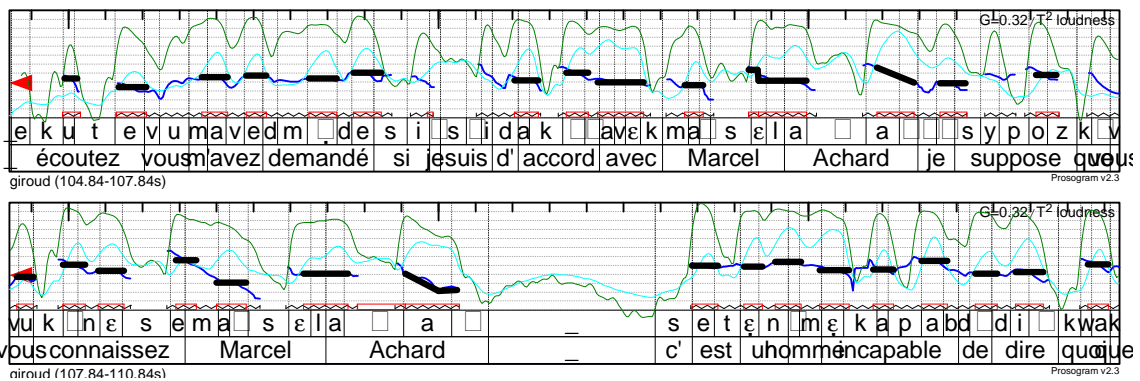
Figure (8) Représentation hiérarchique de trois unités paratactiques formant des actes textuels coordonnés (a) ou dans une structure hiérarchisée (b)

Quant à la proposition « on s’en aperçoit tout de suite », l’intonation ne donne aucune indication sur sa portée – elle est intonativement juxtaposée aux unités qui précèdent et adopte un contour similaire qui la met dans l’alignement paradigmatique (au sens de Blanche-Benveniste 1990) de la liste.

### 5. Parataxe, organisation prosodique et discours

Certains cas de figure ressemblent à de la parataxe (succession de constructions syntaxiques autonomes) sans répondre entièrement au critère intonatif que nous avons fixé. Dans l’exemple (9), les unités transcrites aux lignes *b*, *c* et *d* sont porteuses de frontières intonatives maximales qui, à l’écrit, provoqueraient un effet de « phrases juxtaposées ». L’intonation suggère le regroupement suivant (*a+b*) (*c*) (*d*).

- (9) *écoutez*  
 (a) *vous m’avez demandé si je suis d’accord avec Marcel Achard //*  
 (b) *je suppose que vous connaissez Marcel Achard //*  
 (c) *c’est un homme incapable de dire quoi que ce soit de désagréable sur qui que ce soit //*  
 (d) *je ne vois pas pourquoi j’aurais fait exception à cette règle //*  
 (corpus Giroud)



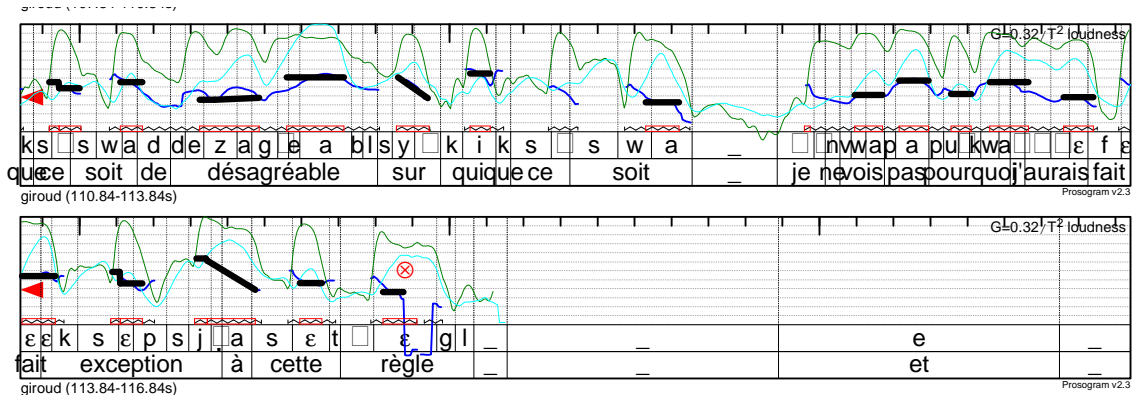


Figure (9) Prosogramme de l'exemple (9)

En termes de relations de discours, l'acte (a) « vous m'avez demandé si je suis d'accord avec Marcel Achard » peut s'interpréter comme un préalable à l'ensemble de l'intervention, composée des actes (b-c-d) comme illustré à la figure (10, schéma de gauche).



Figure (10) Structure hiérarchique basée sur les relations de discours (à gauche) et sur le regroupement intonatif (à droite)

Le regroupement intonatif ne correspond pas à l'analyse du regroupement discursif (ou macro-syntaxique). En fait, les frontières intonatives maximales provoquent un regroupement de (a+b); ce premier paquet est suivi d'une seconde unité maximale (c) et puis d'une troisième (d). Les relations de discours ne sont spécifiées ni syntaxiquement, ni textuellement (absence de connecteurs), ni intonativement. Comment interpréter l'impact du regroupement intonatif sur l'interprétation de cette réplique ?

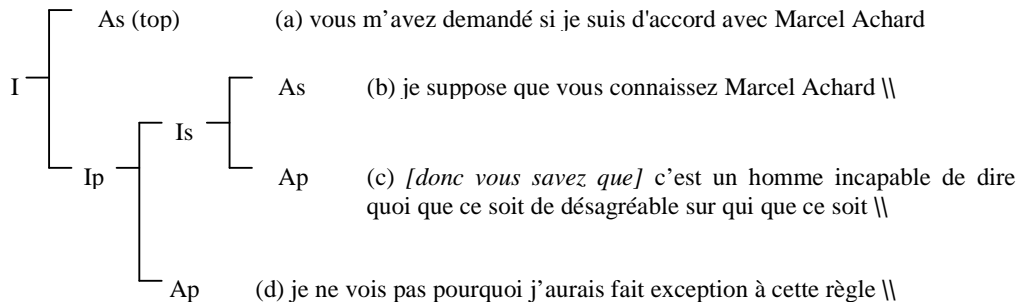


Figure (11) Structure hiérarchique textuelle et relations interactives de l'exemple (9)<sup>5</sup>

La structure hiérarchique fournit une interprétation des relations de nature textuelle, ou macro-syntaxiques (Berrendonner 2003) entre unités de rection autonomes produites

<sup>5</sup> Nous remercions Antoine Auchlin pour son commentaire sur cet exemple.

successivement. La frontière terminale qui ponctue « vous m'avez demandé si je suis d'accord avec Marcel Achard // je suppose que vous connaissez Marcel Achard \\ » présente cette unité formée de deux énonciations comme un mouvement périodique :

*Le mouvement périodique peut être défini comme une unité hiérarchique (acte ou intervention) présentée par un mouvement intonatif (à l'oral) ou par un signe de ponctuation terminal (à l'écrit) comme distincte et autonome. (Grobet 1997 : 102)*

Dans le cadre de la macro-syntaxe fribourgeoise, le mouvement périodique correspond à une période, programme communicatif constitué d'une séquence d'actions communicatives et présenté comme complet par un intonème conclusif (Berrendonner 1993).

L'intonème conclusif qui clôture « je suppose que vous connaissez Marcel Achard » signale donc à l'interlocuteur que des inférences peuvent être faites sur la base de l'information communiquée jusque là. On vient de rappeler une série de compliments formulés par Marcel Achard au sujet de l'invitée, Françoise Giroud (« elle est très jolie, elle est même belle... »). À ce stade du développement du discours, seul l'auditeur qui, comme Jacques Chancel, connaîtrait Marcel Achard, serait en mesure d'inférer une réponse à la question posée, à savoir : si Françoise Giroud est effectivement d'accord avec ces compliments, ou non.

Malgré la frontière conclusive, le tour de parole continue cependant. Dans un second mouvement périodique, la locutrice explicite le trait de caractère supposé connu de Marcel Achard en précisant « c'est un homme incapable de dire quoi que ce soit de désagréable sur qui que ce soit ». Une fois cette précision apportée, il devient moins risqué d'inférer une interprétation du type : si Marcel Achard ne dit que du bien des gens, alors il n'y a pas de sens à être d'accord ou non avec lui quand il dit du bien de vous. Le troisième mouvement périodique « je ne vois pas pourquoi j'aurais fait exception à cette règle » apporte un éclaircissement supplémentaire. En conclusion, Françoise Giroud n'a fourni aucune réponse explicite à la question qui lui a été posée, mais elle a énuméré une série d'éléments permettant de reconstituer une réponse.

L'analyse de différents cas de figure montre que chaque niveau de structuration fournit ses propres unités autonomes, sur la base de critères internes : îlots réactionnels et constructions pour la syntaxe, unités intonatives maximales pour la prosodie, périodes pour la macrosyntaxe. Au niveau textuel, les relations entre ces diverses unités sont reconstruites sur la base de plusieurs types d'informations, comme la connaissance du monde, les marques formelles ou les relations logiques, sémantiques et discursives.

L'interprétation qu'on peut donner à « je suppose que vous connaissez Marcel Achard » se modifie au fur et à mesure que la locutrice ajoute des éléments. Cette évolution ne peut pas être indiquée par l'intonation puisque la portée des marques intonatives ne dépasse pas le niveau des frontières terminales.

## **6. Conclusion**

L'analyse syntaxique et intonative présentée dans cet article a concerné des cas d'asyndètes (binaires ou ternaires), dont la cohérence interprétative est à rechercher au niveau des relations de discours.

L'existence même de la parataxe est sous-tendue par une notion qu'on pourrait rapprocher de la « phrase » des grammairiens. En effet, il n'y a parataxe que si une suite de constructions syntaxiquement autonomes sont regroupées dans une unité englobante (la phrase graphique ou l'unité intonative maximale) qui intègre ces unités et les présente comme formant un tout. Si ces mêmes unités sont réalisées dans les mouvements intonatifs successifs (ou, à l'écrit, dans des phrases graphiques successives), alors il n'y a plus de parataxe mais une simple

successions d'unités autonomes et présentées comme complètes. La notion de frontière prosodique maximale permet de faire une discrimination similaire pour les données orales.

L'observation des données montre que les configurations intonatives de clauses en parataxe sont grosso modo les mêmes que celles qui peuvent apparaître lorsque des marques de rection syntaxique sont présentes. Notre conclusion est qu'il n'y aurait pas, au niveau de la « grammaire du regroupement intonatif », un système de combinatoire spécifique pour articuler des constituants de rection (organisés par des relations syntaxiques), système se distinguant d'une grammaire intonative destinée à articuler des constituants « en parataxe » (régis au niveau de la macro-syntaxe).

Comme on pouvait s'y attendre en cas d'absence de marque explicite de dépendance entre éléments successifs, le rôle du regroupement intonatif consiste à orienter de manière plus décisive la recherche d'une relation entre deux segments syntaxiquement autonomes, en les regroupant dans un même paquet.

De manière schématique, l'intonation dispose de plusieurs indices:

- un contour intonatif montant projette une continuation et indique une relation entre l'unité en cours et la (ou les) suivante(s) ;
- un contour descendant jusqu'au niveau infra-bas indique un regroupement maximal et la possibilité pour l'auditeur d'accomplir une totalisation des inférences (Auchlin & Ferrari 1994) ;
- le retour immédiat et répété d'un contour donné provoque un effet de liste et indique que les unités sont dans une configuration d'énumération ;
- certains contours intonatifs marqués apportent des significations précises qui dépassent la fonction de regroupement (Mertens 2006).

Bien entendu, la structuration peut aussi être marquée par des moyens autres que les contours mélodiques, comme les variations du débit, le rythme et les changements de registre.

## Références bibliographiques

Auchlin, A. & A. Ferrari. (1994). « Structuration syntaxique, prosodie, discours : évidences et problèmes », *Cahiers de Linguistique française* 15, 187-216.

Avanzi, M., A. Lacheret-Dujour & B. Victorri. (à paraître). « ANALOR. Un outil d'aide pour la modélisation de l'interface prosodie – grammaire », *Cahiers du CERLICO* 20.

Berrendonner, A. (1993). « Période », in H. Parret (éd), *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve, PUL: 47-61.

Berrendonner, A. (2003). « Éléments pour une macrosyntaxe: actions communicatives, types de clauses, actions périodiques », in A. Scarano (éd.), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*. Roma : Bulzoni, 93-109.

Grobet, A. 1997. « La ponctuation prosodique dans les dimensions périodiques et informationnelles du discours », *Cahiers de linguistique française* 19, 83-123.

Grobet, A. & A.C. Simon. (à paraître). Constructions à détachement à gauche: les fonctions de la prosodie. In D. Apothéloz, B. Combettes, F. Neveu (éd.), *Les linguistiques du détachement*. Bern : Peter Lang.

Martin, P. (1978) « Questions de phonosyntaxe et de phonosémantique en français », *Lingvisticae Investigationes* 2, 93-126.

- Martin, P. (1987). « Prosodic and rhythmic structures in French », *Linguistics* 25, 925-949
- Mertens, P. (1993). « Accentuation, intonation et morphosyntaxe ». *Travaux de Linguistique* 26, 21-69.
- Mertens, P. (1997). « De la chaîne linéaire à la séquence de tons ». *Traitement Automatique des Langues* 38/1, 27-51.
- Mertens, P. (2004). « Un outil pour la transcription de la prosodie dans les corpus oraux », *Traitement Automatique des langues* 45 (2), 109-130.
- Mertens, P. (2006). « A Predictive Approach to the Analysis of Intonation in Discourse in French », in Kawaguchi, Y., Fonagy, I., Moriguchi, T. (eds), *Prosody and Syntax*, Amsterdam: John Benjamins, 64-101.
- Mertens, P., Goldman, J.-P., Wehrli, E., Gaudinat, A. (2001). « La synthèse de l'intonation à partir de structures syntaxiques riches », *Traitement Automatique des Langues* 42/1, 142-195.
- Roulet, E., L. Filliettaz & A. Grobet. (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Berne: Peter Lang.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Touratier, C. (2005). *Analyse et théorie syntaxiques*, Presses de l'Université de Provence.